

# L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

**ABONNEMENTS :**

Rhône et départements limitrophes. . . . . 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50  
Autres départements. . . . . 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. \*  
Étranger . . . . . le port en sus.  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**  
Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus  
Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

**Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal**

TOUS LES JOURS DE 2 A 4 HEURES, LES DIMANCHES ET FÊTES EXCEPTÉS

Vente en gros : Rue Mulet 8.

**SOMMAIRE :** BULLETIN. — A TRAVERS LA SEMAINE. — LES SAVANTS ET LA POLITIQUE, L. Ducuryl. — LES ANTI-DÉISTES, Martial Ferré. — CHERCHEZ ET VOUS TROUVEREZ, Pierre de l'Étoile. — FEUILLETON. — BLUETTES, Augustin Remy. — CORRESPONDANCE. — M. PAUL BERT ET SES MANUELS, Saint-Aubin. — TRIBUNE DES ŒUVRES. — SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE. — ŒUVRE DES FOURNEAUX. — VARIÉTÉS.

## BULLETIN POLITIQUE

Aux termes de la Constitution, les Chambres doivent se réunir le deuxième mardi de l'année.

Pour s'y conformer, mardi dernier, 13 courant, on a vu quelques pères conscrits, quelques députés errant dans les couloirs et allant prendre leurs places. Peut-être cette date fatidique en a-t-elle détourné quelques-uns, car, pour être libres-penseurs, on peut bien affirmer que nos législateurs n'en sont pas moins superstitieux. Il y a aussi le prétexte des élections sénatoriales, et enfin, pour beaucoup, à quoi sert-il de légiférer pourvu qu'ils aient les places qui procurent honneurs et surtout appointements.

Bref, au Sénat, M. Carnot, doyen d'âge, occupe le fauteuil de la présidence. Sont désignés comme secrétaires d'âge : MM. Millaud, de Verninac, Gayot, Cordelet et Cuvinat. MM. Ancel et Béranger demandent le maintien de ce bureau provisoire jusqu'après les élections sénatoriales, mais sur l'observation de MM. Tolain et Roger-Marvaise, il est procédé au scrutin pour la nomination d'un bureau (toujours provisoire). Le V. F. Le Royer est nommé président par 83 voix (c'est faible), et M. Humbert vice-président par 48 voix. Après ce rude travail, nos pères conscrits s'ajournent au 29 janvier.

Il serait convenable peut-être que le peuple français payât ses mandataires à forfait, je crois qu'ils n'auraient passivement à émarger, tandis qu'avec ces appointements fixés, le travail ne se fait pas mais l'argent se touche.

Et à la Chambre? Ah! là, l'embarras est plus grand encore! Ferry redoutant certaines interpellations veut voir proroger les vacances; beaucoup de ceux qui aspirent aux portefeuilles, et redoutent d'affronter à nouveau leurs électeurs, prétextent les nombreux projets en souffrance pour demander la continuité des séances.

On procède à l'élection du Bureau. M. Brisson est élu par 274 sur 323 votants. On peut voir par ces chiffres combien étaient nombreux nos honorables retardataires.

Sont nommés vice-présidents MM. Philippoteaux, Sadi-Carnot, Spuller, Floquet.

Sont élus secrétaires : MM. Riotteau, Rodat, Cavaignac, Bizarelli, Etienne, Julien, de la Biliais, Benazet.

La guerre avec la Chine serait-elle à la veille d'entrer dans une nouvelle phase? D'après une dépêche que publie le *Standard*, et qu'il dit tenir de « source française semi-officielle », un ultimatum serait prochainement remis à la Chine, et, dans le cas où cette puissance refuserait d'y faire droit, la déclaration de guerre suivrait immédiatement. Les agents diplomatiques français ne quitteraient pas le pays, mais se retireraient simplement à Saïgon ou à Hong-Kong. Cette détermination serait la conséquence naturelle de la politique nouvelle que M.

Jules Ferry vient d'inaugurer, et qui a déjà provoqué la démission de M. le général Campenon.

Toujours M. de Bismarck et sa politique envahissante : le Parlement allemand a voté en troisième lecture, sans discussion, le crédit supplémentaire demandé pour les bateaux à vapeur côtiers de la colonie d'Angra-Pequena.

La commission du budget a terminé la discussion du budget de la marine et a adopté tous les articles sans changement.

Elle a adopté également, à l'unanimité moins une voix, l'article tendant à ouvrir un crédit de 140.000 marks pour l'exploration de l'intérieur de l'Afrique, article qui lui avait été, comme on sait, renvoyé par le Parlement.

On a beaucoup remarqué aussi les termes dont s'est servi M. de Bismarck en parlant, dans son dernier discours, des relations de l'Allemagne avec la France et l'Italie. Le refroidissement qui s'est produit entre l'Allemagne et l'Italie se traduit en ce moment des manières les plus diverses; le choix de Trieste comme port d'attache des paquebots allemands; le retrait de la coopération de M. de Bleichröder dans les conventions des chemins de fer survenu au dernier moment, et d'autres incidents de moindre importance. M. de Bismarck ne pardonne pas à M. Mancini sa politique ambiguë qui prétend contenter tout le monde et M. Gladstone.

Depuis quelques jours, le bruit court au Palais de Justice que les frères Ballerich ne seraient pas renvoyés en cour d'assises; mais simplement en police correctionnelle, pour coups et blessures. Ce serait, dit-on, le désir du gouvernement. On éviterait ainsi le péril d'un acquittement. M<sup>me</sup> Clovis Hugues acquittée et les frères Ballerich condamnés, de quoi pourraient se plaindre alors les intransigeants? Ce serait bien la justice comme ils l'entendent.

## A TRAVERS LA SEMAINE

**Verdict.** — Le jury de la Seine a déclaré que M<sup>me</sup> Clovis Hugues en prenant le sieur Morin comme cible... n'a pas commis un acte criminel. Le tribunal, jugeant en conséquence, a prononcé l'acquittement. Allons, cela va bien! Voilà l'ère du revolver ouverte. Il ne fera pas bon marcher sur le pied des madame Clovis Hugues... et autres fleurs... d'orange.

**Dilemme.** — Ou Mme Clovis Hugues n'a pas été coupable, et alors pourquoi l'avoir condamnée à 2000 francs de dommages-intérêts envers la partie civile? ou elle a été coupable et alors pourquoi son acquittement scandaleux?

**Après tout,** peut-être que le jury de la Seine, a voulu seulement éviter à Papa Gratias (alias Grévy) la peine de signer une grâce de plus.

**Paul Bert** a parlé à la *Villa des Fleurs*. Il a trouvé que tout va mal depuis qu'on lui a démis... le portefeuille. Il a daubé sur Ferry coupable de n'apprécier pas Paul Bert. Bref, évolution complète. Le foin commençant à faire défaut au ratelier, les ânes se mordent.

**Les Ferrystes** blessés des paroles de Paul Bert à l'égard de leur idole accusent l'orateur de la *Villa des fleurs* d'avoir trop copieusement diné avant de parler. Les autres disent que pendant la harangue du grand écorcheur de chiens, le nez du citoyen Président

sénateur Munier prenait des proportions de trompe.

**Instruction laïque.** — On lit dans *l'Espérance de Blaye* : « Un scandale vient de se produire dans la commune de... L'instituteur laïque et libre penseur ayant été surpris avec la femme d'un voisin récalcitrant, a été assommé et laissé sur place par l'époux outragé qui a porté plainte au parquet. Les enfants, qui ont eu des vacances forcées commentent à leur manière cet incident. »  
Pour être du propre... C'est du propre!

**Grands électeurs.** — Pendant que Paul Bert parlait à la Guillotière, les grands électeurs républicains faisaient entendre leurs voix au palais de la Bourse. *L'illustre* docteur Rebatel présidait. On se serait cru à Babel. On a demandé la *Décentralisation gouvernementale* : « Qu'est-ce que c'est que ça » s'écrie Gailleton. On le lui explique. Notre maire n'a pas l'air de comprendre. On demande la séparation de l'Eglise et de l'État, la suppression du budget des cultes, l'abolition des impôts nouveaux, enfin un tas de choses... Gailleton se prend de bec avec Brialou qui l'accuse d'escamotage. Quivogne pleure sur les bestiaux qu'on veut imposer. Enfin, on se sépare en se donnant rendez-vous à huitaine.

**A Paris.** — Affaire Ballerich passionne l'opinion publique. Distraira de l'acquiescement Clovis Hugues. La campagne des journaux contre la police commence à porter ses fruits. Service de la police tout à fait désorganisé. Les criminels peuvent s'en donner à cœur joie. Aussi, ils en usent.

**A Mâcon.** — M. Margue, député, qui s'est rendu célèbre par la réédition à la tribune du mot que l'on prête à Cambronne, vient de s'empoigner avec M. Geoffroy, ancien procureur de la République. Rassurez-vous, âmes sensibles, on ne croise pas le fer, on croise seulement la plume. Ce qu'on déroule de linge sale de part et d'autre, vrai, c'est édifiant.

**Les Franco-Louisianais.** — On nous écrit de la Nouvelle-Orléans :

Avec la foule cosmopolite qui peuple nos trottoirs aux approches de l'Exposition, la Nouvelle-Orléans prend des allures de caravansérail.

Cette affluence de nationalités diverses a suggéré aux dames louisianaises une idée heureuse, s'il en fut : celle de réunir, par de patientes recherches, tous les documents, actes officiels, manuscrits, objets d'art de toute sorte, en un mot, toutes les reliques de l'ancienne Louisiane, et de les grouper à l'Exposition dans un ensemble harmonieux et instructif.

Par dames louisianaises, j'entends plus particulièrement les dames créoles, de descendance française. A cette mission pieuse, elles déploient une activité admirable, un dévouement filial. On voit qu'elles sont heureuses et fières de faire revivre, ne fût-ce que pour un instant, cette Louisiane des premiers temps de la colonisation, où leurs ancêtres occupèrent les fonctions les plus honorables.

**Une belle Œuvre.** — L'Œuvre de Saint-François-Régis, qui a pour objet la régularisation des faux ménages et la légitimation des enfants naturels, a, pendant l'année 1884, régularisé 459 mariages et fait légitimer 216 enfants. Voilà encore une Œuvre que ne comprennent pas nos gouvernants. Nous lui signalons, comme ménages à régulariser, le couple Jules Ferry et le couple Clovis Hugues.

**Année d'élections.** — Nous appelons l'attention des conservateurs sur les listes électorales. A partir du 16 janvier au matin jusqu'au 4 février au soir, ils doivent : 1<sup>o</sup> vérifier s'ils sont inscrits sur la liste électorale; 2<sup>o</sup> exiger leur inscription s'ils ont été omis; 3<sup>o</sup> provoquer l'inscription des électeurs illégalement omis, et la radiation des noms illégalement inscrits.

Nous insistons particulièrement sur l'importance de ce troisième point. Il faut, dès maintenant, s'organiser et s'entendre, dans chaque commune, en vue de ce travail.

**Au Cambodge.** — Allons-nous avoir une nouvelle guerre sur les bras? Le sang français vient de couler au Cambodge, comme il coule au Tonkin. Toujours les résultats de la politique Ferry!

**Les Chambres** sont rentrées. La trêve des confiseurs est finie. M. Raoul Duval a commencé par interpellier M. Ferry sur la politique du gouvernement en Orient.

La Chambre des députés, en donnant son approbation à l'ordre du jour pur et simple, a solidarisé sa cause à celle de Ferry. Les crimes de ce dernier sont donc bien les crimes de la République.

**Le général Lewal** a fait ses débuts à la tribune. On peut prévoir d'ores et déjà l'envoi d'un grand nombre d'hommes au Tonkin. La France perd non seulement son or, mais son sang par tous les pores.

**L'amiral Peyron** aurait déjà, paraît-il, donné sa démission. Voilà un ministère joliment rapostiché, que le ministère Ferry. On dirait un arlequin!

**Épiscopat français.** — Le *Journal officiel* publie les décrets suivants, en date du 13 janvier :

M<sup>gr</sup> Vigne, évêque de Digne, est promu à l'archevêché d'Avignon, en remplacement de M<sup>gr</sup> Hasley, transféré à l'archevêché de Cambrai.

M. l'abbé Fleury-Hotto, vicaire général du diocèse de Versailles, est nommé évêque de Digne, en remplacement de M<sup>gr</sup> Vigne, promu à l'archevêché d'Avignon.

M. l'abbé Castillon, curé de Saint-Étienne de Toulouse, est nommé à l'évêché de Dijon, vacant par le décès de M<sup>gr</sup> Rivet.

**Œuvre du Sacré-Cœur.** — Les recettes pour le mois de décembre se sont élevées à la somme de 114.566 fr. 25 c. Il reste en caisse, à la même époque, la somme de 731.528 fr. 06 c.

Il nous appartient à nous, catholiques et Français, d'aider, dans la mesure de nos forces, à l'accomplissement de cette promesse faite par l'Assemblée nationale au nom de la France.

**Faculté catholique libre de Droit de Lyon.** — Les conférences sur le Notariat et l'Enregistrement, faites par M. Ducruet, notaire honoraire, ancien président de la Chambre des notaires de Lyon, seront reprises le mardi 20 janvier courant, à huit heures du soir, dans le local ordinaire, place Saint-Michel, 4 bis.

**Conférences du vendredi.** — Vendredi 16 janvier, à huit heures du soir, M. le chanoine J. Condamine a fait une conférence sur :

*L'Idée chrétienne et chevaleresque en Espagne au seizième siècle, d'après le Don Quichotte de Cervantès.*

On nous fait espérer, pour le vendredi 23 janvier, une conférence par M. Le Perth, professeur de chimie, sur les causes présumées des épidémies de l'année dernière.

Des cartes d'auditeur sont délivrées au secrétaire général des Facultés, rue du Plat, 25.

**La Société nationale d'éducation,** dans sa séance mensuelle du 8 janvier a procédé à l'élection de son bureau pour l'année 1885.

Ont été élus :  
Président : M. DUCURTYL.  
Vice-Président : M. BONNEL aîné.  
Secrétaire général : M. MATHEY.  
Secrétaires adjoints : MM. BOEL et BOURDIN.  
Trésorier : M. FRANK.  
Bibliothécaires : MM. MICHEL et DOMECK.

**Salon de 1885.** — La société des Amis des Arts a ouvert hier, 16 janvier, l'exposition annuelle de peinture au palais Saint-Pierre.

L'entrée sera gratuite les dimanches ; un prix d'entrée de 50 centimes sera perçu à la porte les lundis, mardis, mercredis et jeudis.

Les vendredis et samedis sont réservés à MM. les sociétaires et à MM. les artistes exposants, qui seront admis sur la présentation des cartes d'entrée délivrées par la commission.

**Nominations et décès dans le clergé.** — Par décision de Son Eminence le Cardinal-Archevêque :

M. Dupuis, ancien aumônier des Sœurs de Saint-Joseph, à Ajaccio, a été nommé aumônier des Frères Maristes, à Valbenoite.

M. Merle, vicaire à Sainte-Croix, Lyon, a été nommé aumônier des Religieuses de Marie-Thérèse.

## DÉCÈS

† M. Marnat, curé d'Apinac, est décédé le 10 janvier, dans sa soixante-deuxième année.

## Les Savants et la Politique

La science est à la mode ; ce n'est pas une raison pour qu'il y ait beaucoup plus de savants que jamais, pour croire que les esprits contemporains lui vouent un amour sincère et désintéressé. C'est bien par la science qu'on jure pour affirmer ou nier les vérités les plus absolues.

La science a remplacé la puissance de Dieu, les preuves les plus irréfragables de la divinité de la religion chrétienne, de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme, de la réalité d'une vie éternelle, de la tache originelle, de l'origine de l'homme. On demande que ce soit par le scapel de l'anatomiste, par l'analyse du chimiste, par l'équation algébrique du mathématicien que soit prouvé tout ce qui est vérité pour le chrétien. Répétons donc que c'est l'engagement pour une mode et non la passion sincère du savant qui met la science au-dessus de toutes les puissances. Pourquoi cet engouement ? N'est-ce pas parce que le matérialisme a tout envahi ? N'est-ce pas parce que la plupart des savants se mettent à la remorque de la politique ; et n'est-ce pas par ambition et par esprit de secte que les prétendus amis de la science calculent les intérêts politiques comme confondus avec les intérêts scientifiques applicables à leur profit.

Que quelques savants, en effet, aient le feu sacré de la science, et lui rendent le culte qui passionne les grandes intelligences, admettons-le, surtout dans le monde exclusivement dévoué aux œuvres de l'intelligence.

Mais comme la politique occupe aussi des hommes classés au nombre des savants, ce sont ceux-là surtout qui ne recherchent pas uniquement le progrès scientifique. Si leurs études n'aboutissent pas à la satisfaction d'une opinion intéressée, de leur vanité, en dehors de la science pure, ces savants s'isolent assez facilement de leur rôle de savant pour devenir politiquement des hommes populaires.

Ainsi quelques savants affectent d'exprimer des opinions matérialistes ; l'athéisme a ses adeptes parmi eux. Or, ces savants n'avoueraient pas la solution que leurs recherches peuvent découvrir si ce résultat scientifique venait à combattre leur libre pensée, en matière de morale, de religion et souvent de leur intérêt politique.

S'il en était autrement, verrait-on tant

d'hommes mêlés à la vie politique répéter certains aphorismes à la mode ? Par exemple, quand l'homme politique en grand renom dont l'importance dans la politique contemporaine a été incontestable a répété à satiété : le cléricalisme voilà l'ennemi !

Quoique cet homme n'ait pas été classé au nombre des savants, il a peut-être eu cette prétention, s'il n'est d'être un mathématicien, un astronome, un philosophe de profession, il a eu au moins la prétention de compter au nombre des savants en science économique, gouvernementale, électorale, car savoir manœuvrer en plein suffrage universel, c'est pratiquer une science politique, c'est s'appliquer à des calculs de la force d'une autorité sur les multitudes, sur les partis en lutte. Si cet homme politique, ce savant en cette science voyait son éternel refrain anti-clérical quelque peu démodé parmi les gens sérieux il aurait peut-être été disposé à étudier de bonne foi la science religieuse, il aurait peut-être été disposé à compter avec les cléricaux qui sont en réalité des chrétiens surtout des catholiques convaincus plus forts en science religieuse que d'autres en science profane.

Tel autre personnage aussi homme politique classé comme célébrité médicale et apôtre de la vivisection au nombre des savants. Or quand ce savant devenu homme politique se met en campagne pour démontrer le danger des doctrines d'un ordre religieux, ou seulement du clergé séculier, lorsque cet homme est pris en flagrant délit de fraude historique, de citations avec mauvaise foi, ce savant ne sait-il pas que si la vérité seule l'inspirait, si la science sincère le préoccupait davantage, s'il voulait étudier ce qu'il combat en matière religieuse, par exemple, et qu'il publiât sa nouvelle conviction, son parti chercherait un autre chef qui mettrait la science vraie au-dessus de la politique. Il serait abandonné par le gouvernement et ses manuels seraient délaissés. L. DUCURTYL (A suivre).

## Les anti-Déistes

Ménilmontant est, paraît-il, le pays des fumeries de haut goût. C'est à Ménilmontant que les Saint-Simoniens avaient tenté d'abriter leurs burlesques systèmes, avant de mourir sous les éclats de rire de la France qui, dit Louis Veuillot, peut bien déraisonner passionnément, mais pas au delà d'une certaine mesure. C'est encore à Ménilmontant que vient de se révéler la société bizarre des *Anti déistes*.

Ces *Anti-déistes* ont pris pour devise : « Guerre à Dieu ! » Leur but, dit l'article 2 de leurs statuts, est de faire supprimer le mot de Dieu dans toutes les langues du monde.

Citons encore les articles 3 et 4 pour édifier sur le cas pathologique de ces bipèdes.

ART. 3. — Tout écrivain, publiciste et poète, membre de la Société, ne devra employer les mots Dieu, Puissance divine et Providence, que pour les combattre, jamais pour les invoquer, car invoquer ces mots c'est perpétuer l'erreur, en faisant supposer une puissance surnaturelle. Il en sera de même pour tous les membres de la Société dans leurs correspondances et dans leurs conversations.

ART. 4. — Pour être conséquent avec les principes de nos statuts, il est bien entendu que le mot Dieu ne doit pas être prononcé dans un discours sur la tombe d'un sociétaire. On a l'habitude, la routine, en pareille circonstance, de dire, à la fin des discours : *Adieu*. Il faut supprimer ce mot et le remplacer par le mot : A ton souvenir !

C'est le cas de s'écrier comme Faust dans le cabinet de la sorcière : « Assez ! assez ! ma tête se fend ! je crois entendre un cœur de cent mille fous. »

Oh oui ! de fous ! Car enfin, comme il est vrai que, qui veut trop prouver rien ne prouve, est-ce qu'on poursuivrait la Divinité d'une façon si furieuse si elle n'existait pas ?

Et qui sont ces sectaires insensés ! Qui ont-ils avec eux ? Des philosophes comme Leibnitz, Newton, Bossuet ? Des savants comme Ampère, Biot, Cauchy, Cuvier, Élie de Beaumont, Leverrier ? Des âmes d'élite comme Vincent de Paul et ses immortelles filles ? Des héros braves comme Duguesclin, Bayard, Montmorency, La Moricière ? Des gens prêts à tout sacrifier à leurs convictions ?

Allons donc ! ces sous-Taxil n'ont voulu que se singulariser et n'espérant jamais arriver à quelque chose par l'étalage d'une qualité quelconque, ils ont voulu arriver à faire parler d'eux par l'étalage de leur imbécillité. Que pensent-ils faire avec leur guerre à Dieu ? Dieu est bien au-dessus de leurs pétards. Si on pouvait dynamiter le ciel, je comprends qu'ils le tenteraient, mais quand ils auront toussotté dans une réunion ou dans quelque feuille ordurière leurs injures à la Providence, en quoi auront-ils avancé leur besogne.

Et puis, voyez par l'article 5 de leurs statuts comment ils entendent le recrutement de leurs adeptes.

ART. 5. — Toute citoyenne, tout citoyen peuvent faire partie de la Société depuis leur naissance. Le père signera pour ses enfants, les protecteurs pour les mineurs et les orphelins.

Est-ce assez avouer que l'on ne compte pas sur beaucoup d'adhésions ?

Cela va de pair avec les enterrements civils des enfants de quelques mois !

Continuez, béhélites, vos invectives contre le Ciel. Vous n'êtes point dangereux.

Je ne crois pas que vous fassiez grandes conquêtes et quand vous auriez avec vous toute la rédaction du *Lyon-Républicain* y compris Jules Roche, vous n'en seriez point sensiblement plus forts. MARTIAL FERRÉ.

## Cherchez vous trouverez

Bonnes gens tirez-moi de peine, journalistes qui êtes les devins, les sorciers de notre temps, abrégés mon souci. Dites-moi, ah ! dites-moi, je vous prie, qui va gagner le gros lot à la loterie sénatoriale du 25 janvier, car enfin je pourrais encore prendre un billet si le gagnant n'était pas arrêté.

J'ai consulté Mlle Stéphanie, et payé le grand jeu, pour apprendre, hélas ! que je n'avais pas de chance. Malheur ! moi qui ai tant de dispositions pour ne rien faire et toucher un traitement. Cependant je doute encore, Stéphanie n'ayant pu m'indiquer le *chancard*, et pour un peu je persisterais dans l'idée de prendre un billet.

J'ai su qu'on faisait des *réussites* dans tous les cafés de Lyon, notamment à l'Univers, à cause de l'intérêt qu'on y porte à son maître client. Les résultats en sont vagues. C'est Gailleton, c'est Brialou, Fouilloux, Guillaumou, Cantaloup !

Gailleton est un grand médecin et devrait arriver bon premier, ne fût-ce que pour clore le *bec* aux mauvaises langues qui prétendent que dans nos deux Chambres il n'y en a que de petits, et que c'est pour cela que les accouchements sont laborieux. Gailleton y remédierait, et pourrait d'ailleurs lever la cataracte à ces béquillards du Sénat, les débarrasser de leur visière verte, afin qu'ils voient clair dans l'avenir qu'ils se sont naïvement préparés, et

qui se résume en quatre mots : « *Aller planter leurs choux* », moyen sûr de ne pas se laisser tirer de carottes. O pères conscrits ! en sacrifiant votre palais du Luxembourg n'avez-vous pas mérité, comme certains *cucurbitacées* d'être enfermés dans un bocal, rempli d'un vinaigre à vous faire pleurer toutes les larmes de vos yeux, et pour comble de punition, toujours sous la présidence du F. Le Royer qui aura bien de la peine à devenir vert.

Car enfin, personne n'en ignore, les nouveaux sénateurs n'auront désormais, pour mandat impératif, qu'une seule mission : celle de détruire le Sénat, se sacrifiant eux-mêmes, comme le pélican pour nourrir ses enfants, c'est-à-dire pour faire un comble de félicités à leurs *intelligents électeurs* en particulier, au peuple français en général ; rien n'égale notre bonheur quand le Sénat sera supprimé.

O asile de Bron ! fais comme les Pyrénées dans *Roland à Roncevaux* : ouvre tes larges flancs, et laisse entrer les *Francs* ; j'entends les francs Lyonnais ; les autres avec tes flancs seraient trop étroits.

Mais revenons à nos moutons. Je ne dis pas ça pour Gailleton qui n'est ni mouton ni loup, prétophobe seulement pour des raisons personnelles que peu de gens connaissent, quant aux autres candidats à quoi seraient-ils bons, si ce n'est Cantaloup ! un pseudonyme sans doute, qui, avant de s'aventurer, sonde le terrain, et doit être de Pierre-Bénite ou environs. Au Sénat il représenterait les melons, autrement dit l'agriculture qui a tant besoin d'être représentée et soutenue ; il y ferait bonne figure étant sur les planches depuis quatorze ans, pérorant, haranguant, siégeant, présidant, avec cette majesté toute républicaine que donne une belle barbe. Le laisser moisir dans les rôles de figurant serait à dégoûter de la République cette foule de *mâchoires* fortement endentées qui gravitent sans cesse vers le ratelier du budget.

N'y en a-t-il plus ? Ah ! et pourquoi pas Pierron !

Mais j'y songe, citoyens délégués ! Comment n'y songez-vous pas ?

Il est, il est parmi vous un citoyen que sa modestie voile à tous les regards. C'est une capacité native, la plus grande de toutes. Simple artisan, il s'est élevé à des hauteurs philosophiques qui donnent le vertige ; il est descendu à des profondeurs politiques stupéfiantes ; lisez, lisez ses brochures, il en fait une par an : elles sont ornées de gros caractères, comme pour dire aux lecteurs suspects de béotisme : « Arrêtez-vous ici et méditez ; aucune langue humaine ne saurait rendre l'étendue de mes pensées ! »

Il est d'ailleurs dénué d'ambition et se tient pour satisfait d'un simple ruban, quand il faut à tant d'autres des choses plus substantielles que ce hochet de la vanité ! Jamais il ne saura se produire comme ces intrigants qui, au moyen de leurs compères, vous jouent, dans vos réunions préparatoires, le tour de la carte forcée. Il est temps, il n'est que temps de chercher ceux qui se dérobent, d'enlever les *Cin-cinnatus* à leur charrie !

Mais je vous entends ! son nom, son nom, dites-vous. Je n'ai pas mission de le proclamer et craindrais de froisser sa modestie.

— Encore pour l'élire faut-il le connaître !

— Cherchez, cherchez mes amis !

— Par pitié, dites-nous son nom !

— Ah ! annon de Dieu, je vous en prie, ne me forcez pas ! ne me forcez pas !

Pierre DE L'ESTOILE.

## ESQUISSE PROVINCIALE

## HEUREUX RÉSULTATS

DE

## DEUX CAS DE SÉPARATION CONJUGALE

PAR E. MEUNIER

Ça étonna bien des gens, car la Bégaud avait du bien et on pensait qu'elle aurait fait élever sa nièce comme une demoiselle. Mais voilà le plus beau ! Figurez-vous, Major, qu'un jour, il y aura bientôt cinq ans, je vois entrer dans ma boutique un homme vieux, sec, maigre, avec des cheveux tout gris, le dos voûté, il s'approche de moi et me dit :

— Vous ne me reconnaissez pas, Toinon ?

— Faites excuse, Monsieur, que je lui réponds, qu'y a-t-il pour votre service ?

— Je suis Louis Bégaud, qui me fait.

Vous me croirez, si vous voulez, Major, mais — aussi vrai que nous sommes là tous deux — le fromage blanc que je tenais m'a échappé des mains, même qu'il s'est tout écabouillé sur le carreau !

— Pauvre fromage !... murmura mélancolique-

ment Gustave, en lançant vers le plafond une bouffée de fumée, car désespérant d'arriver à la fin du récit de la mère Ravut, il avait allumé un cigare qui soustenait sa patience.

— Vous comprenez, reprit l'intermittent conteuse, que Bégaud me raconta tout de suite son histoire. Il avait gagné beaucoup d'argent, puis, se sentant devenir vieux, il s'était retiré des affaires. Alors le mal du pays lui avait pris et il était revenu. Mais comme il n'avait plus retrouvé sa femme à leur ancien domicile, il était venu s'informer près de moi.

— Je vas vous y conduire, M. Bégaud, que je lui dis, mais vous me laisserez d'abord entrer toute seule ; vous comprenez que si elle vous voyait tout à coup, ça lui ferait une révolution.

Nous nous mettons en route ; en arrivant je laisse mon pauvre Bégaud dans le corridor, et j'entre vers Phémie.

— Tiens ! te voilà, Toinon, qu'elle me fait, il y avait longtemps qu'on ne t'avait pas vue ; que deviens-tu donc ?

— Ah ! dame, que je réponds, c'est qu'on n'a pas tous les jours le temps. Mais aujourd'hui je t'amène une visite !

— Une visite ?.. Qui ça ?

— Devine voir un peu !

— Comment veux-tu que je devine ?.. Dis tout de suite !..

Alors comme je pensais qu'elle était assez préparée je me mets à crier :

— C'est ton mari !..

— Mon mari !.. il n'est donc pas mort ?..

Je rentre dans le corridor et je pousse Bégaud

jusqu'au milieu de la chambre. Le pauvre homme tremblait comme une feuille.

— Comment ! te voilà !.. lui dit sa femme. Comme tu es devenu vieux... jamais je ne t'aurais reconnu sans c'te verrue que tu as au coin de l'œil ! Est-ce que tu reviens pour tout de bon ?

— Oui, Phémie, comme je n'ai plus de parents, je resterais bien ici... si tu voulais ?..

— Je veux bien, qu'elle lui dit ; justement j'ai une chambre qui ne sert à rien !

Alors il s'est installé, et il paraissait content, fallait voir !.. Ce pauvre Bégaud ! il ne savait quoi s'imaginer pour faire plaisir à sa femme ; tous les jours il lui achetait de nouvelles choses ! Et à la petite, donc ! d'abord, il n'a plus fallu parler d'apprentissage ; et comme Roseline disait qu'elle aimerait bien jouer du piano, vite, il lui en a acheté un et fait venir une maîtresse. M'sieur le curé disait ben qu'y avait ben d'autres choses à lui faire apprendre, mais, que voulez-vous ? ça l'amusait, c'te petite, de tapoter là dessus ! C'est comme les livres, toujours elle en demandait ! Alors Bégaud venait me prendre, pour quoi sa femme n'aimait guère à se bouger ; et nous allions chez les libraires, et Bégaud disait :

— Donnez-moi ce que vous avez de mieux, c'est pour une jeune fille.

En avons-nous acheté !.. des verts, des bleus, des rouges ; et tout dorés !.. Enfin, tout ce qu'il y avait de mieux !

— Comme reliure, insinua Gustave.

— Ah ! dame, Major, vous comprenez bien que le marchand ne nous aurait pas donné le temps de lire !..

— Et ce pauvre homme a-t-il un peu joué de sa

fortune ? demanda le docteur, qui commençait à s'intéresser à l'histoire des époux Bégaud ?

— Pas trop, Major, il est mort deux ans après, laissant tout ce qu'il avait à sa femme pour aller après elle à la petite.

En ce moment la pendule tinta.

— Dix heures, s'écria Gustave, je vous laisse, M<sup>me</sup> Ravut, à demain, et merci de votre histoire.

— Comment ! vous partez ?..

— Oh ! seulement pour un tour de promenade qui facilitera ma digestion.

Et sautant sur son chapeau, le jeune homme descendit l'escalier en courant, enfila du même pas pressé une ruelle qui aboutissait au bord du Rhône ; puis, arrivé là, il ralentit sa marche et remonta paisiblement jusqu'au pont qui touche au confluent des deux cours d'eau ; ensuite il redescendit le long du fleuve un assez long morceau de chemin, pour le remonter encore.

Était-ce l'attraction d'une splendide nuit d'été qui invitait le jeune homme à prolonger ainsi sa promenade ! Non !.. En vain le grand fleuve, tout gonflé des eaux que la Saône vient de lui verser, roulait-il majestueusement à ses pieds ses ondes rapides, avec ce bruit mystérieux et mélancolique propre aux grands cours d'eau ; en vain offrait-il à ses yeux sa surface toute crénelée de petites vagues que l'irradiation de la lune changeait en écailles étincelantes ; en vain était-il enveloppé de ce silence solennel de la nuit qui prédisposait l'âme aux rêveries poétiques et religieuses : toute cette majesté grandiose de la nature endormie passait inaperçue devant les regards distraits du jeune homme.

(La suite au prochain numéro.)

## Bluettes

De quelques moyens pratiques et sûrs d'arriver : 1° à la RÉPUTATION, 2° à la RICHESSE.

Et d'abord je vous avertis bien sincèrement que je ne suis pas un charlatan, que je n'ai jamais été un charlatan, que je ne serai jamais un charlatan.

Si je vous propose la réputation et la richesse c'est que je les tiens là, dans mes mains, toutes les deux, à la fois, et que vous aussi, si vous le voulez, dès que vous le voudrez, vous les étirez dans vos bras, sur votre cœur, aujourd'hui et dans la suite des siècles. Ainsi soit-il !

Cela dépend de vous !

— Que faut-il faire alors, m'allez-vous dire ? Parlez donc, parlez, nous sommes prêts à vous entendre.

— Du calme, du calme, avouez-moi d'abord laquelle des deux vous voulez ? La gloire ou la richesse ? La gloire ? Ah ! pauvre jeune homme, la gloire ! La gloire, mon enfant, la gloire c'est de l'eau claire, la gloire c'est du vent, et un maudit vent qui vous amène un tas de veilles, d'ennuis, de jeûnes, de... Mais suis-je assez sot ! Ne voilà-t-il pas que je donne des conseils ! Des conseils ! Eh ! à quoi pensais-je, par ma barbe ! Ne fait-on pas des conseils ce qu'on fait des mauvaises pièces de vers ? Tout le monde en demande au méchant poète, en manière de politesse, et universellement et infailliblement chacun s'empresse de les mettre de côté.

Vous voulez la gloire ? Allons-y, mon ami, et en avant pour la gloire.

Donc, voici ce que vous ferez pour y atteindre :

Vous irez chez un armurier. Vous y achèterez un bon gros revolver à trente-six coups qui fasse beaucoup de bruit.

Faites attention, s'il vous plaît, que tout porte ici, et que si, par exemple, vous achetez un petit revolver qui se fit à peine entendre, vous auriez complètement manqué votre effet.

Une fois muni de ce champêtre instrument, prenez un air sombre, très sombre (il est excellent de voir jouer un drame avant de partir du pied droit) puis, lentement, majestueusement la tête penchée, l'attitude noble et réfléchie, le regard fixe, la démarche sûre, montez les degrés du palais de justice.

Par exemple, n'allez pas commettre l'insigne maladresse de vous fourvoyer dans ce respectable établissement à une heure où il ne s'y trouve personne. Malheureux ! vous risqueriez d'être condamné à mort. Allez-y, au bon moment, alors que tous les avocats sont là, parlant et gesticulant, s'exerçant à grossir outre mesure des faits minuscules, et à rapetisser d'une manière invraisemblable des monstruosité. C'est l'heure propice ! En avant !

Chargez ! Voici votre adversaire, ou prétendu adversaire (cela importe peu), qui passe. Attention ! Une, deux, trois... feu !

Votre homme est par terre. On l'y laisse, et tout le monde s'empresse autour de vous pour vous féliciter.

Ce soir, vous recevrez des brouettes de bouquets ; demain, tous les journaux du monde vous encenseront ; après-demain, vous aurez une statue, et c'est fait !

Ce n'est pas plus difficile que cela.

Et le jury ? me direz-vous. Le jury ! Mais s'il osait, il viendrait, en corps, chez vous, vous embrasser. Seulement... les formes... vous savez, il faut garder les formes.

Ah ! si vous aviez simplement insulté votre adversaire, ou bien si vous aviez maladroitement blessé votre homme dans la rue, quand il ne passait personne, ou bien encore si vous lui aviez tiré la langue, pendant qu'il ne vous regardait pas, ç'aurait été une autre paire de manches, et, ma foi, je n'aurais plus répondu de votre tête.

Mais si vous l'avez bel et bien assassiné, en présence du peuple, dans le sanctuaire même de la justice, oh ! alors, c'est bien, et vous pouvez vous retirer tranquille.

Mais suis-je bavard ! Par ma botte, voilà que je n'ai plus même le temps de vous donner ma recette pour arriver à la richesse.

Je n'ai plus le temps ! Comment ? Lorsque je jouis d'un procédé breveté S. G. D. G. pour devehir Grésus, je ne parlais pas ! Si ! Je parlerai. Les affaires sont les affaires, n'est-ce pas ?

Vous voulez être riche ; vous gagnez cent sous par jour et vous aimeriez mieux cent francs ? Allez à Paris, en province, ces affaires-là ne marchent pas bien.

Arrivé là-bas, en deux heures de promenade, vous aurez trouvé une bonne agence de renseignements ou plutôt dite de renseignements. Si vous êtes rusé, si vous savez vous glisser un peu partout, en moins de rien, l'on vous donnera une rondelette petite somme, avec charge d'avoir des renseignements sur Mon-

sieur X. ou sur Madame une telle. Cela veut dire que vous devez vous fourrer dans la vie privée de Monsieur X. ou de Madame une telle, et si vous n'y trouvez rien de mal, y mettre quelque chose de plus ou moins propre, de votre initiative privée.

Quand vous aurez fini pour une personne, vous le ferez pour une autre, et ainsi de suite. Les affaires ne manquent pas ; c'est un bon métier.

Il est bien entendu que les prix sont différents selon les personnes. Ainsi, verser deux ou trois petites calomnies dans la vie d'un homme de vertu ordinaire, cela se paie dans les prix doux. Mais, jurer ses grands dieux que la vie d'un très honnête homme, et surtout d'une très honnête femme, est pleine de souillures et de vices, c'est une autre affaire, et cela donne droit à une rétribution des plus sérieuses. C'est logique d'ailleurs : rien pour rien. Il est donc clair que vous avez tout avantage à vous attacher aux plus vertueux citoyens.

Tout cela, entre nous, n'est-ce pas ?

AUGUSTIN RÉMY.

## CORRESPONDANCE

Les habitants de Marseille ont eu la bonne fortune d'entendre deux fois en quelques jours M. le baron Paul Dallemagne.

Le mercredi 7 janvier, devant un auditoire d'élite, M. Dallemagne traitait de la maçonnerie et de ses sectaires. Le champ était vaste et l'illustre conférencier a pu, parlant de leur haine pour l'Église et dévoilant leurs sinistres projets, démasquer à la face de tous leur hypocrisie qui sait s'acclimater chez tous les peuples, s'identifier à leurs mœurs, à leurs habitudes, s'immiscer dans toutes leurs institutions afin d'y porter ces germes de dissolution, esprit de discussion, d'insubordination, de haine et d'égoïsme qui sont les seules vertus de cette œuvre infernale.

L'histoire à la main, combien il est facile de suivre le mal que la société tout entière doit à ces maçons démolisseurs.

Mais il faut encore que des hommes de courage et d'énergie viennent de temps à autre rappeler à ces victimes, trop faibles qui se laissent tromper et s'endorment devant le mal, les blessures dont ils souffrent et les efforts qu'ils doivent faire pour résister à la maladie et détruire les germes qui l'engendrent.

Le dimanche suivant, 11 courant, oh alors le sujet était autre, et malgré cette analogie qui peut se trouver entre les deux époques au sujet du malheur de notre pays. M. Dallemagne parlant dans cette seconde conférence de Jeanne d'Arc a entraîné son auditoire.

Quel nom plus populaire, plus propre à réveiller la fibre patriotique trop endormie.

Cette fille du peuple, héroïne parce qu'elle croit, qu'elle a confiance en Dieu, qu'elle aime son pays. Chez nous, c'est cette foi qui s'affaiblit, cette confiance en Dieu qui manque, cet amour du pays étouffé par l'égoïsme et le goût du plaisir.

Dans un rapprochement heureux, M. Dallemagne a rappelé la bataille de Patay, au quinzième siècle, la victoire de Jeanne d'Arc sur Talbot au cri de Dieu et la France, et la bataille de Patay, le 2 décembre 1870, où les zouaves de Charette sauvèrent l'honneur de la France à l'abri de l'étendard de la croix.

Croyons un peu plus fermement, serrons nos rangs ayons confiance en Dieu, avec son aide nous rendrons à notre pays sa foi et ses vertus des premiers temps !

Merci aux hommes d'énergie qui savent organiser ces belles réunions. Merci aux hommes de cœur qui mettent leur parole au service de ces nobles causes.

## M. Paul Bert

ET SES MANUELS

Savez-vous, cher lecteur, ce que c'est que M. Paul Bert ? Je vous vois sourire à cette question et j'entends votre réponse : M. Paul Bert, me dites-vous, mais c'est un républicain anticlérical, un ami de l'illustre Léon Gambetta, un ex-ministre, un médecin savant, un politicien ignorant. Eh bien ! tout cela ne suffit pas pour définir complètement Paul Bert ; sans doute, il est tout ce que vous venez de dire, mais il est quelque chose de plus, il est surtout un vulgaire colporteur de MANUELS D'INSTRUCTION CIVIQUE.

Cela vous semble drôle ? Mais vous allez voir que je ne me trompe pas.

Il a paru, il y a quelque temps, un catéchisme anticlérical à l'usage des écoles laïques. Dans ce livre, les enfants apprennent à tout connaître, excepté Dieu, excepté eux-mêmes. L'auteur de ces MANUELS, qui peuvent faire

des républicains, mais qui ne feront jamais des hommes, c'est M. Paul Bert lui-même.

La vente de ces livres brevetés avec garantie du gouvernement rapporta d'abord à l'ancien ministre un peu d'argent : on essayait la marchandise.

Paul Bert tout joyeux se frottait les mains, cette fortune qu'il désirait tant il allait enfin l'obtenir, et coup sur coup il faisait imprimer un nombre énorme de manuels.

Or, lorsque dans tous les groupes scolaires les maîtres d'école eurent distribué une certaine quantité de ces livres, il arriva que les livres donnés n'étaient pas aussi nombreux qu'on aurait pu l'espérer et que les placards de l'auteur demeuraient garnis de MANUELS tout neufs.

Comme il fallait à tout prix écouler la marchandise, M. Paul Bert fit de la réclame. Des affiches furent collées sur les murs des grandes villes, les journaux complaisants vantèrent le volume en question et s'efforcèrent de faire d'un pédant républicain un pédagogue de première valeur.

Quelques livres vendus furent le résultat de ces coups de grosse caisse.

Mais, malgré tout, les affaires n'allaient pas. Paul Bert alors parla, il vanta dans des discours pompeux sa propre marchandise, il étonna les badauds et, semblable à ces distributeurs de poudre dentifrice, il se mit à faire des boniments, à crier sur les quais et sur les places publiques des phrases sonores et le refrain du maître : « LE CLÉRICATISME, VOILA L'ENNEMI ! »

Cette éloquence de foire réussit quelque temps ; mais n'importe, il restait encore des millions de volumes à écouler et les acheteurs ne se pressaient guère.

Paul Bert désappointé eut alors une idée de génie : il court chez M. Ferry, le président du Conseil, un ami, un frère : il lui expose sa triste situation, ses manuels qui ne se vendent plus. « Vous cherchez, s'écrie-t-il, un moyen d'abattre le cléricatisme, ce moyen est entre vos mains ; prenez mes MANUELS, on vient de vous ouvrir un crédit d'un milliard, achetez mon fonds de livres, faites-les distribuer dans les villes, dans les campagnes, partout, et bientôt la Libre Pensée et l'Athéisme régneront en France. — Il dit, mais le ministre reste rêveur ; ce n'est plus la Religion qui l'inquiète aujourd'hui, c'est le Tonkin ; il répond à ce solliciteur qu'il verra, qu'il réfléchira. — Prenez patience, ajoutez-il, en lui serrant la main. Dans un mois, dans deux ans, dans dix ans, je ne sais pas au juste, la Chine nous appartiendra ; en attendant, conservez précieusement vos manuels, ils serviront un jour à l'INSTRUCTION CIVIQUE et républicaine des petits Chinois. »

Cela dit, Jules Ferry ferme sa porte et laisse Paul Bert sur le palier ; celui-ci, furieux, menace de son poing fermé le cabinet ministériel et s'écrie d'une voix de tonnerre : « GOUVERNEMENT INERTE ET SANS CONSCIENCE, JE TE LACHERAI. »

Mais après avoir renié trois fois ses anciens amis, notre pédagogue songe à ses affaires : il a essayé de tout, de la réclame par les affiches, par les journaux, lui-même il a parlé ; mais le résultat n'a pas répondu à ses efforts ; que lui reste-t-il à faire ? A parcourir la province comme un simple voyageur de commerce et à distribuer partout ses volumes.

Ce plan conçu, il faut l'exécuter. Mais par quelle ville commencer la tournée ? Paul Bert se souvient alors de Lyon, cette bonne cité d'industriels et de commerçants ; il se rappelle les succès qu'il a obtenus là-bas, lorsqu'il voyageait pour le compte du gouvernement. Allons à Lyon, s'écrie-t-il, trop longtemps j'ai travaillé pour le compte d'autrui, travaillons enfin pour notre compte. Et, sa malle bourrée de manuels, il débarque un beau matin à Perrache.

Les démocrates de la Croix-Rousse et de la Guillotière se sont réunis ; ils attendent l'orateur dans un petit restaurant des faubourgs. Là, entre le veau et la salade, le député de l'Yonne, après avoir critiqué le gouvernement, blâmé le ministère et fait l'éloge de Gambetta, aborde franchement la question des livres d'instruction : Citoyens, s'écrie-t-il, d'une voix dolente, l'inertie du ministère est cause qu'à cette heure la moitié des enfants de ce pays sont élevés par les pires ennemis de la France et de la liberté.

Voilà bien le cri du cœur, l'aveu du commerçant jaloux. Des prêtres élèvent encore des jeunes Français ; mais ce n'est pas avec ses manuels, c'est avec le catéchisme, le vrai catéchisme. Quelle concurrence déloyale et comme ils font tort à sa marchandise ! Donc, rien de plus naturel que de leur interdire l'enseignement.

Ce n'est pas plus malin que ça, et Paul Bert a trouvé ça tout seul.

Je crois que ce splendide discours n'a pas produit un grand effet, à en juger à la mine contrainte et froide des amis actuels du ministère, et les livres auraient couru un grand ris-

que de rester longtemps dans la malle, si un heureux incident ne s'était produit à la fin du repas.

Au dessert, au moment où un vin rouge généreux coulait dans les coupes de cristal, le citoyen Jabeuf, délégué des francs-maçons, s'approche de Paul Bert, il lui remet une médaille et le conjure d'entrer dans la secte. Paul Bert hésite, il va refuser, lorsque se ravissant tout à coup, il dit à l'oreille du délégué : Si je suis des vôtres, m'achèterez-vous mes bouquins ? Jabeuf promet d'acheter toute la bibliothèque, et l'heureux commerçant s'écrie : C'en est fait, JE SUIS FRANC-MAÇON !

Et voilà pourquoi Paul Bert s'est brouillé avec le ministère et s'est fait franc-maçon.

SAINT-AUBIN.

## Tribune des Œuvres

SOCIÉTÉ CHARITABLE DE SAINT-FRANÇOIS RÉGIS

Au 31 décembre 1884, notre Société a accepté 563 demandes d'inscriptions ; elle a fait célébrer 459 mariages, et procuré la légitimation à 215 enfants.

Nous devons, dans une certaine mesure, nous montrer satisfaits de ces résultats, eu égard à nos faibles ressources pécuniaires.

Dans une époque si violemment agitée, où, par haine furieuse de l'Église catholique, d'impies sectaires cherchent, par la profanation des sources de la famille, à effacer du cœur de l'homme tout sentiment religieux, notre œuvre nous paraît être d'une nécessité sociale absolue.

Le mariage chrétien qui, seul, pose le grand principe de l'indissolubilité et de l'unité du lien conjugal, est la base de la famille.

Il faut donc, aujourd'hui plus que jamais, favoriser les mariages religieux, les multiplier, et réagir ainsi, dans la limite de nos forces, contre la loi pernicieuse du divorce qui constitue véritablement un premier pas vers l'entière abolition du mariage. Notre devoir est de nous efforcer de donner toujours aux déshérités de la fortune, une assistance non moins précieuse que l'aumône du pain ou du vêtement.

C'est dans ce but que nous demandons, avec plus d'insistance que jamais, aux âmes généreuses qui nous entourent, de vouloir bien nous venir en aide par leurs dons ou par leurs souscriptions ; avec quelques milliers de francs de plus, nous pourrions facilement doubler le nombre de nos mariages.

La souscription annuelle est de 25 fr. ; mais les moins offrandes seront reçues avec la plus vive reconnaissance chez M. Joseph RIBOLLET, président, rue de l'Hôtel-de-Ville, 36 ; au Bureau de l'Écho de Fourvière, place Bellecour, et au bureau de l'Œuvre, rue de la Bombarde, n° 3, au 2<sup>e</sup> étage, de midi à 4 heures.

## SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON

Séance du 7 Janvier 1885

M. de la Chapelle donne lecture du compte rendu des travaux littéraires accomplis dans l'année par les membres de la Société, et après avoir remercié ses collègues du concours sympathique qu'ils lui ont donné pendant l'année 1884, émet le vœu de voir le nombre des sociétaires grandir dans l'année 1885.

Les membres du bureau sont installés après ce discours. Le nouveau président, M. le comte de Charpin-Feuherolles, prend la parole, et dans une courte allocution, vivement applaudie, remercie la savante compagnie de l'avoir appelé à l'honneur de la présidence.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, M. le président fait part à la Société d'une demande d'admission. Une commission, composée de MM. Vachez, Vingtrinier, l'abbé Conil, est chargée d'examiner cette candidature.

Suit la lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique relative aux sujets d'étude recommandés aux Sociétés savantes de France, par la section des sciences économiques et sociales.

La parole est ensuite donnée à M. l'abbé Henri Carsignol, qui lit une étude littéraire sur Chateaubriand.

M. le baron Raverat, communique un très intéressant travail sur le bourg de Novalaise et les curiosités historiques qui l'entourent.

AU  
**Sablier**  
GRANDE MAISON DE DEUIL  
17, rue de la République  
en face de la Banque de France  
et 6, rue Bourbon, presqu'à l'angle de Bellecour  
LYON

## Conférences Populaires

DONNÉES A MARSEILLE

Les onze conférences données l'année dernière par des hommes éminents, sont réunies en brochures et paginées de manière à former un premier volume.

CONFÉRENCES DE LA SECONDE ANNÉE :

*Le Souffle vital d'un peuple et la Question sociale*, par M. MARBOT, vicaire général d'Aix.

*Description de Pompéi*, par M. DE SÉRANON, avocat près la Cour d'Aix (Provence).

*La Souveraineté*, par M. JUST GUIGOU, doyen de la Faculté libre de Droit.

*Le Capital*, par M<sup>e</sup> HORNBOSTEL, avocat du barreau de Marseille.

*La cité chrétienne*, par M<sup>e</sup> BOISSARD, avocat près la Cour d'appel d'Aix.

(En vente dans nos bureaux.)

Œuvre des Fourneaux de la Presse

Mercredi dernier trois nouveaux établissements alimentaires ont été ouverts. Le premier, situé Grande-rue de la Guillotière, 124. Le deuxième, rue des Tables-Claudiennes, 34 et 36. Le troisième, place Dumas-de-Loire, 1 à Vaise. Un quatrième doit s'ouvrir ces jours-ci pour le quartier Perrache, rue Delandine, 13.

MM.	
Henri Gourd.	100 »
E. J.	40 »
Niogret et Cie.	200 »
Drouin, secrétaire général de la Préfecture.	20 »
Prost frères.	100 »
Leurs employés et ouvriers.	45 »
Fauché, aux Etroits.	20 »
Dubois, Rochet et Bernais.	100 »
Balourdet.	200 »
Un dîner d'amis au restaurant Fougère.	18 80
Somme trouvée et non réclamée.	5 50
Un abonné du Progrès.	4 »
Collecte à la Villa des Fleurs par Mlle Adeline Personnel de la maison Yvose, Laurent et Cie, à Vaise.	4 »
Mme Louise Collomb.	10 »
Dufêtre père et fils.	100 »
Dix employés grilleurs de M. Favre.	17 »
Collecte au café Bellon, à la Croix-Luizet.	3 40
P. Barrel.	25 »
Montessuy et Chomer.	300 »
Allemand.	50 »
J.-J. Giroud et fils.	50 »
Poncet père et fils.	200 »
J. Gourd.	100 »
Fayet.	100 »
J.-B. Terrat.	50 »
G. P.	39 20
A. Chavanis.	50 »
C. V.	40 »
P. de Singly et Cie.	100 »
Déchanton et Chapoton.	100 »
C. Moise.	100 »
Ravier, notaire.	50 »
Les employés de la maison Kahn frères et Oury.	55 75
Jolivet.	20 »
Lefèvre, Galtier et L. Manificier.	100 »
Mme Rougier.	100 »
Emile Landru.	50 »
Chatelus frères.	50 »
Prémillieux, avocat.	10 »
René Ribollet, architecte.	30 »
F. Curis.	50 »
Araud, neveu, Eyraud et Cie.	100 »
Rouge.	40 »
Alfred Puech.	50 »
La Société du Lapin	40 »
Collecte au café Piaubert.	7 »
Moitié d'une collecte à l'assemblée de la 238 <sup>e</sup> Société	3 50
Collecte au dîner d'inventaire de la maison Delogé et Tournier.	23 »
Cercle philanthropique du 6 <sup>e</sup> arrondissement.	20 »
Bernard Lévy et Cie.	100 »
Gantillon.	100 »
Martin Hubsch et Cie.	100 »
R. Buffaud, ingénieur-mécanicien.	100 »
Mallier, Melon et Cie.	100 »
Personnel de la maison Mallier.	50 »
Mme Paul Fraisse.	20 »
Jean Bellecroix.	100 »
Thomasset et Capony.	40 »
C. Margery.	50 »
A. Donnat et Bonnet.	100 »
Léonce de Cazenove.	100 »
Collecte entre amis à la brasserie.	27 50
M. A. et A. C.	20 »
Munier, sénateur du Rhône.	100 »
Sauzet, conseiller à la Cour d'appel.	100 »
Elmer frères, teinturiers.	100 »
Louis Bouniard.	20 »
L'École de chimie industrielle de Lyon	53 50
Chambre syndicale des entrepreneurs de bâtiments	300 »
Chambre des notaires de Lyon.	1.000 »
J. Clair.	25 »
Moreau-Paun.	50 »
Muthuon et Cie.	50 »
Un capitaine de cavalerie.	10 »
G. de Klingenberg.	100 »
Collecte à un enterrement par M. Fontaine	12 »
Reliquat d'un dîner la Fraternité.	27 35
Anonyme.	20 »
L. Goux.	10 »

Burdin.	5 »
Mme M.	10 »
L. R.	25 »
P. Seguin.	300 »
Mlle Eugénie et M. Léon Bernard (étrennes du jour de l'an).	100 »
Total.	6.347 80
Montant des listes précédentes.	84.286 10
Total à ce jour.	90.633 90

ERRATA. — Dans la huitième liste, au lieu de P. Bondet et C. Bondet, lire : P. Boudet et Boudet. Les 200 francs offerts par la chambre syndicale des vins et spiritueux de Lyon ont été portés deux fois.

Il convient de les déduire du total ci-dessus. Ce qui ramène ledit total à 90.433 fr. 90 c.

DONS EN NATURE

Anonyme, 1000 kilog. de pommes de terre. MM. S. Gagneux, 200 kilog. de lentilles. Hartaut Ghiglione, huit caisses de macaroni. Désaut, un sac haricots blancs. Berthou, boulanger, 100 kilog. de pain. M. Muzi, chocolatier, rue Saint-Joseph, 6, prélèvera 15 0/0 sur ses ventes, sans augmentation de prix, à partager par moitié entre l'Œuvre des Fourneaux de Lyon et les victimes des tremblements de terre en Andalousie. La chocolaterie de l'Union nous offre également 50 kilog. de chocolat. Nous réservons ce don pour notre tombola.

VARIÉTÉS

Louis XVI, sa captivité et sa mort (Suite.)

Nous passions la journée tous ensemble ; mon père montrait à mon frère la géographie ; ma mère lui montrait l'histoire et lui faisait apprendre des vers ; ma tante lui montrait le calcul. Mon père avait heureusement trouvé une bibliothèque qui l'occupait ; ma mère avait de la tapisserie pour travailler. Les municipaux étaient très familiers, et avaient très peu de respect pour mon père ; il en restait toujours qui le gardaient à vue. Mon père fit demander un homme et une femme pour faire le ouvrage.

La nuit du 19 au 20 août, on apporta à une heure du matin un arrêté de la Commune qui ordonnait d'emmener du Temple toutes les personnes qui n'étaient pas de la famille royale. On emmena MM. Hue et Chamilly de chez mon père, qui resta seul avec un municipal. On descendit ensuite chez ma mère pour enlever M<sup>me</sup> de Lamballe ; ma mère s'y opposa en vain, disant, ce qui était vrai, qu'elle était sa parente ; on l'emmena toujours. Ma tante descendit avec Pauline de Tourzel et M<sup>me</sup> Navarre ; les municipaux assurèrent que ces dames reviendraient après avoir été interrogées. On traîna mon frère dans la chaubère de ma mère pour ne pas le laisser seul ; nous embrassâmes ces dames, espérant les revoir le lendemain. Deux municipaux restèrent chez ma mère ; nous restâmes tous les quatre sans dormir. Mon père, quoique éveillé par le bruit, resta chez lui. Le lendemain à sept heures, nous apprimes que ces dames ne reviendraient pas au Temple, et qu'on les avait conduites à la

Force ; nous fûmes bien étonnés à neuf heures, en voyant arriver M. Hue, qui dit à mon père que le Conseil général l'avait trouvé innocent et renvoyé au Temple. L'après-dîner, Petion envoya à mon père un homme et une femme nommés Tison, pour faire le gros ouvrage ; ma mère prit mon frère dans sa chambre, et j'allai dans l'autre avec ma tante ; nous n'étions séparés de ma mère que par une petite pièce où étaient un municipal et une sentinelle. Mon père resta en haut, et sachant qu'on lui préparait un autre appartement, il ne s'en soucia plus, parce qu'il n'était plus gêné, n'ayant plus tant de monde, et qu'il était plus près de sa mère : il fit venir Paloy, le maître des ouvriers, pour ne pas faire achever le logement ; Paloy lui répondit insolemment qu'il ne prenait d'ordre que de la Commune.

Nous montions tous les matins chez mon père pour déjeuner, ensuite nous redescendions chez ma mère, où mon père passait avec nous la journée : nous allions promener tous les jours dans le jardin pour la santé de mon frère, et mon père était presque toujours insulté par la garde.

Le jour de la Saint-Louis, à sept heures du matin, on chanta l'air *Ça ira*, auprès du Temple. Nous apprimes le matin, par un municipal, que M. de La Fayette avait passé, Manuel confirma cette nouvelle le soir à mon père ; il apporta à ma tante Elisabeth une lettre de mes tantes de Rome : c'est la dernière que ma famille ait reçue du dehors. Mon père n'était plus traité en roi : on n'avait aucun respect pour lui, on ne l'appelait plus ni Sire, ni Sa Majesté, mais Monsieur ou Louis. Les municipaux étaient toujours assis dans sa chambre et avaient leur chapeau sur leurs têtes ; ils ôtaient à mon père son épée, qu'il avait encore, et fouillèrent dans ses poches. Petion envoya Cléry pour servir mon père, à qui il appartenait. Petion envoya aussi pour porte-clefs un guichetier, Rocher, l'horrible homme qui força la porte de mon père le 20 juin 1792, et qui pensa l'assassiner. Cet homme fut toujours à la Tour, et essaya de toutes les manières de tourmenter mon père : tantôt il chantait la carmagnole et mille autres horreurs, tantôt, comme il savait que mon père n'aimait pas l'odeur de la pipe, il lui en soufflait une bouffée quand il passait ; il était toujours couché le soir quand nous allions souper, parce qu'il fallait passer par sa chambre ; quelquefois même, il était dans son lit quand nous allions dîner. Il n'est sorte de tourments et d'injures qu'il n'inventa ; mon père souffrait tout avec douceur et pardonnait de tout de son cœur à cet homme.

Mon père manquait de tout ; il écrivit à Petion pour avoir l'argent qui lui était destiné : il n'en reçut aucune réponse. Le jardin était plein d'ouvriers qui injuriaient souvent mon père ; il y en eut un qui se vanta d'abattre la tête de ma mère avec ses outils ; Petion le fit arrêter.

Les injures redoublèrent le 2 septembre ; nous ignorions ce qui se passait. Des fenêtres on jeta des pierres à mon père, qui heureusement ne tombèrent ni sur lui, ni sur personne ; à une autre fenêtre, une femme écrivit sur un grand carton : VERDUN EST PRIS ! Elle le mit à la fenêtre, et ma tante eut le temps de le lire ;

les municipaux ne le virent pas. A peine venions-nous d'apprendre cette nouvelle, qu'il arriva un nouveau municipal, nommé Mathieu ; il était enflammé de colère, et dit à mon père de remonter chez lui ; nous le suivîmes, craignant qu'on ne voulût nous séparer ; en arrivant en haut, il trouva M. Hue, lui sauta au collet et lui dit qu'il l'arrêtait. M. Hue demanda de faire son paquet d'affaires ; Mathieu le lui refusa ; mais un autre municipal, plus charitable, demanda cette faveur pour M. Hue, qu'il emmena prendre ses affaires. Mathieu, alors, se retournant vers mon père, lui dit tout ce que la rage peut suggérer ; entre autres il dit : « La générale a battu, le tocsin a sonné, le canon d'alarme a tiré : les ennemis sont à Verdun, ils viennent ; nous périrons tous, mais vous mourrez le premier. » Mon père écouta ces injures, et mille autres pareilles, avec le calme que donne l'innocence ; mon frère fondit en larmes, et s'enfuit dans l'autre chambre ; j'eus toutes les peines du monde à le consoler ; il croyait déjà voir mon père mort. M. Hue revint, et Mathieu, après avoir recommencé ses injures, partit avec lui. M. Hue fut conduit à la mairie, le massacre étant déjà commencé à l'Abbaye ; il resta un mois en prison. Après il en sortit, mais ne revint pas du tout au Temple. Les municipaux de garde condamnèrent tous la conduite violente de Mathieu ; cependant ils ne pensaient guère mieux : ils dirent à mon père qu'on était sûr que le roi de Prusse marchait, et tuait les soldats français par un ordre signé Louis. Mon père fut très affligé de cette calomnie, et pria les municipaux de la détruire dans le monde. Ma mère entendit battre la générale toute la nuit ; nous ignorions cependant ce qui se passait.

Le 3 septembre, à dix heures du matin, Manuel vint voir mon père, et l'assura que M<sup>me</sup> de Lamballe et les autres personnes qu'on avait ôtées du Temple, se portaient bien et étaient toutes ensemble et tranquilles à la Force. A trois heures, nous entendîmes des cris affreux. Comme mon père sortait de table et jouait au trictrac avec ma mère, le municipal se conduisit bien, et ferma portes et fenêtres, ainsi que les rideaux, pour qu'on ne vît pas, ce qui était bien fait ; les ouvriers du Temple et le guichetier Rocher se joignirent aux assassins, ce qui augmenta le bruit. Plusieurs municipaux et officiers de la garde arrivèrent ; ces derniers voulaient que mon père se montrât aux fenêtres ; les premiers s'y opposaient avec raison. Mon père ayant demandé ce qui se passait, un jeune officier lui dit : « Eh bien ! Monsieur, puisque vous voulez le savoir, c'est la tête de M<sup>me</sup> de Lamballe qu'on veut vous montrer. » Ma mère fut glacée d'horreur ; les municipaux grondèrent l'officier ; mais mon père, avec sa bonté ordinaire, l'excusa, disant que c'était sa faute et non pas à l'officier, qui n'avait fait que lui répondre.

(A suivre.)

Le Propriétaire-Gérant : B. DUVIVIER.

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PITRAT AÎNÉ, RUE GENTIL, 4.

VIENT DE PARAÎTRE L'ALMANACH-JOURNAL

REVUE MENSUELLE Abonnements : FRANCE, un an, 2 fr. Un numéro : 10 cent.

PROPAGANDE

Toute personne qui prend cinq abonnements en son propre nom ou à diverses adresses, en reçoit un sixième GRATUITEMENT à titre de reconnaissance de la part de la Direction et comme indemnité de propagande. Ecrire au Rédacteur en chef, M. Gabriel ALCYONI, 7, rue du Cherche-Midi, Paris.

VALEURS OTTOMANES

(CONVERSION DES) DÉMARCHES ET LENTEURS ÉVITÉES EN S'ADRESSANT A EDOUARD BLÉE, BANQUIER, DIRECTEUR DE LA BOURSE (15<sup>e</sup> ANNÉE), 47, RUE LE PELETIER, PARIS.

PETIT PORTE-FEUILLE LYONNAIS

Recueil & Fragments divers CONCERNANT L'HISTOIRE DE LYON

PAR D. MEYNIS Commandeur de l'ordre de Saint-Sylvestre Prix : 1 fr. 25. En vente dans nos Bureaux

CHAPELLERIE

RIVIER Soeurs Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 30 Mise en vente d'un choix CONSIDÉRABLE de Chapeaux feutre HAUTE NOUVEAUTÉ, et de Casquettes de toutes formes et à tous prix. Bonnets grecs et Articles fantaisie en tous genres. RAYON SPÉCIAL pour Dames et Fillettes.

Grand arrivage de Chapeaux feutre toutes formes, des meilleures fabriques de France. 3 fr. 60

Chapeaux pour soirées CHOCOLAT DU PLANTEUR GARANTI PUR CACAO ET SUCRE

ON DEMANDE un commanditaire ou associé pouvant apporter de 100 à 125.000 francs, pour une industrie en pleine activité, et offrant des avantages lucratifs incontestés. S'adresser au bureau du journal.

TRIBUNE DU TRAVAIL

PLACEMENTS GRATUITS

Bureau : rue Désirée, 6, au 2<sup>e</sup>

Pour Hommes, de 11 heures à 1 heure. Pour Femmes, de 2 heures à 4 heures, jeudi excepté.

ON DEMANDE

On demande un jeune homme de 14 à 15 ans pour apprendre l'état de relieur et faire les courses, s'adresser à M. Noiroi, place de la Baleine, 6 De bonnes ouvrières pour les machines Cornély et Bonnaz, et une apprentie 12

DEMANDE DE PLACES

Un homme marié, ancien militaire, tailleur de son état, demande une place de concierge 34  
Une dame veuve, 38 ans, sans enfants, demande une place de femme de chambre 37  
Une demoiselle, 34 ans, brevetée, connaissant la musique et l'allemand, demande une place d'institutrice 39  
Une demoiselle, 35 ans, brevetée, connaissant l'allemand, demande une place d'institutrice 40  
Une dame veuve, 42 ans, demande des journées pour la cuisine ; elle peut consacrer la journée entière 31  
Une jeune personne de 20 ans, demeurant à Lyon chez ses parents, demande une place de demoiselle de magasin 27  
Un jeune homme de 26 ans, marié, possédant les meilleures références, instruit, belle plume, connaissant la comptabilité, demande un emploi de comptable ou emploi quelconque de bureau 944  
Un homme marié, sans enfant, 45 ans, ancien sous-officier instructeur, médaillé, sérieux et de toute confiance, demande emploi de surveillant, garçon de recette ou de concierge, dans une usine, atelier ou magasin 7  
Un jeune homme de 29 ans, ayant une belle écriture, demande une petite comptabilité ou écritures pendant une heure ou deux, le soir.  
Un ménage demande une place soit de surveillant dans une usine, soit de concierge dans une propriété ou maison bourgeoise, ville ou campagne 8

LA MAISON DE FRANCE

PAR AMÉDÉE DE CÉZENA.

Prix . . . . . 30 centimes.

Etude composée en vue de réunir sous une forme brève et concise, les renseignements indispensables à quiconque veut être fixé sur la Maison de France, son origine, sa filiation et son rôle dans l'histoire de notre pays. En vente dans nos bureaux au prix de 30 centimes l'exemplaire, et réduction de prix sur 10.

ŒUVRES POÉTIQUES DE G<sup>LLE</sup> RICHARD-MEYNIS

DRAME RELIGIEUX, PASTORALE, PIÈCES DIVERSES

A l'usage surtout des collèges et pensionnats

Brochure vendue au profit des Écoles Catholiques de Saint-Irénée.

Dépôt au Bureau de l'ÉCLAIR, rue Mulet, 8

LA FRANCE ILLUSTRÉE

Journal artistique, littéraire et scientifique

Paris, Départements, Algérie : Un an, 20 fr.; six mois 10 fr.; trois mois, 5 fr.; un mois, 1 fr. 75. Étranger (union postale) : Un an, 25 fr. Les demandes d'abonnements doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris à l'ordre de M. L. ROUSSEL, directeur, 40, rue La Fontaine, Paris-Auteuil.

ANNUAIRE DE TERRE-SAINTE POUR 1885

Prix : 1 FRANC

PRINCIPAUX CHAPITRES : La ville de Jaffa ; Lydda ; Pèlerinages avant les croisades ; Gine ; L'école de la Très sainte Vierge ; Le village de Beit Djallah ; En route pour Bethléem ; Une excursion à Hébron. Plus un grand nombre de légendes sur différents lieux de Terre sainte. — Dépôt dans nos bureaux, rue Mulet, 8.